



## Déclaration CSA du 21 décembre 2023

La semaine dernière, les résultats du classement Pisa sont tombés et force est de constater que ces résultats ne sont pas très satisfaisants pour la France.

Il est légitime d'avoir une réflexion sur les méthodes pédagogiques afin de faire réussir le plus grand nombre d'élèves mais il est tout aussi légitime de s'interroger sur leurs conditions d'études. Et là, les résultats ne sont guère plus satisfaisants. En ce qui concerne le nombre d'effectifs par classe, la France n'est pas la mieux classée, loin s'en faut ! Pour la CGT, la question des effectifs par classe n'est pas une question anodine. La capacité pour un ou une enseignante à faire réussir tous les élèves est forcément corroborée aux effectifs. Rien de plus déprimant pour un enseignant.e d'avoir l'impression de négliger certains élèves, de devoir en laisser sur le bord de la route, de ne pas pouvoir s'attarder sur les élèves les plus en difficulté en raison d'effectifs trop élevés. Cette situation est par ailleurs, une des raisons qui engendrent, dans notre profession, la perte du sens au travail

Alors que nous allons aujourd'hui étudier les moyens attribués pour l'année scolaire 2024/2025, la question des effectifs est donc essentielle en termes de conditions de travail des personnels.

Alors que le taux d'encadrement des élèves français-es est un des pires de l'OCDE, le ministère n'emprunte pas le chemin de moins d'élèves par classe. En revanche, il souhaite pallier les difficultés scolaires à travers une série de mesures réunies dans le Choc des savoirs.

Tout d'abord, un mot, sur les groupes de niveaux en français et math au collège, une des mesures phares du Choc des savoirs. Outre le fait qu'ils sont stigmatisants et inefficaces, on a quelques doutes sur la faisabilité en termes d'emplois. Ces groupes de niveaux engendreraient forcément une augmentation des taux horaires pour ces deux disciplines alors qu'on a toutes les peines du monde à recruter des enseignant.es. Il est à craindre que le ministère opte plutôt pour un redéploiement des moyens engendrant des effectifs pléthoriques sur les autres niveaux.

Dans le choc des savoirs, l'accent est aussi mis sur les fondamentaux ; pourtant, voilà plusieurs années que l'accent est mis sur ces fondamentaux et le moins que l'on puisse dire c'est que les résultats ne sont pas là. Il faudrait peut-être se poser la question de la pertinence de cette mesure.

Quant à la labellisation des manuels scolaires, à la CGT Educ'action nous y voyons une entaille à la liberté pédagogique avec un risque d'uniformisation qui ne prend en aucun cas les spécificités de chaque établissement ou de classe. Il faut faire confiance à l'expertise des enseignant.es. Nous sommes des professionnels au plus près du terrain.

Pour la CGT Educ'action, les mesures avancées, intelligence artificielle mise à part, sont des mesures qui rappellent une école antérieure aux années 80, une école d'avant, un peu fantasmée où la démocratisation n'était pas la première préoccupation. Ces mesures vont, pour nous, accentuer le tri social. C'est un grand bon arrière. C'est dans ce contexte, qu'ont été faites les annonces concernant l'expérimentation des uniformes à l'École. Il semblerait qu'il y aurait un kit de 5 tenues à 200€ à la charge de l'Etat et des collectivités. À combien va s'élever le budget total de cette expérimentation ? À l'heure où toutes les OS déplorent des manques de moyens dans tous les services, la dépense avancée si cette expérimentation était généralisée serait incompréhensible pour les collègues. De toute évidence, nous n'avons pas le même ordre des priorités.

Pour les autres personnels de l'Éducation outre la question salariale qui reste très prégnante, c'est aussi la question des conditions de travail qui revient au gré des échanges avec les personnels.

Pour les personnels administratifs, le moins que l'on puisse dire c'est que les collègues ne sont pas en grande forme, devant affronter dans leur quotidien professionnel une surcharge de travail chronique dû comme partout à des sous effectifs mais avec en prime une tension de par la mise en place des logiciels RenoiRH ou Opale. Cette mise en place n'est pas accompagnée de formation et c'est encore aux personnels de s'adapter. Par ailleurs, les services doivent désormais gérer la gratification des PFMP ; C'est encore du travail supplémentaire. Pour la CGT Educ'action la mise en place de ces nouveaux logiciels comme Opale ou RenoiRH devient le problème technique qui cache surtout les faiblesses du système.

La semaine dernière, dans le cadre des GT attractivité, nous ont été présentées des mesures pour améliorer les conditions de travail. La présentation nous a rendus quelque peu perplexes. En effet, la focale a été mise sur l'action sociale avec, certes des pistes intéressantes mais ce n'est pas l'action sociale qui vient en premier lieu dans l'esprit des collègues quand on évoque la question des conditions de travail. Les collègues pensant avant tout à la charge de travail avec une explosion des tâches périphériques, aux effectifs pléthoriques et à la casse des collectifs de travail. Et là, force est de constater, que pour l'instant nous avons eu très peu d'éléments sur ces thèmes-là. Quant aux bâtis scolaires, ce point a été abordé, de même qu'il a été largement discuté en formation spécialisée avec un calendrier de GT assez précis. La CGT est plus que prête à échanger sur la question tant l'enjeu des rénovations du bâti est important que ce soit en termes des conditions de travail mais aussi en terme d'enjeu environnemental.

Le mardi 12 décembre, nous avons été parmi les OS à appeler à la journée de grève et de manifestation pour la défense de la voie pro. La manifestation à Paris a réuni près de 2500 personnes. Cette journée est une réussite et en appelle d'autres. Ce projet de réforme génère une diminution des heures d'enseignement au profit du temps en entreprise. Et c'est là la grande opposition que nous avons : pour la CGT, non l'entreprise ne forme pas mieux. Nos

élèves ont besoin au contraire de plus d'école (enseignement général et professionnelle) et mieux d'école. Pour la CGT Educ'action, la mise en adéquation n'est pas la réponse appropriée. Soyons ambitieux pour nos lycées professionnels avec la création de formations diplômantes et qualifiantes et un projet émancipateur.

Pour toutes ces raisons, la CGT Educ'action appelle avec d'autres OS, à une journée d'action le 1<sup>ER</sup> février.

Au dernier CSA, nous avons été plusieurs à avoir évoqué le courrier intersyndical à propos des pressions exercées par l'association Parents Vigilants. Nous n'avons obtenu aucune réponse à ce courrier. Ce manque de soutien de la part du ministre est incompréhensible. Alors que le gouvernement a fait passer la loi immigration avec, au passage, les voix du RN, les tensions dans la société vont se renforcer. Cette loi va, par ailleurs, donner davantage du grain à moudre et sera un porte-voix à des groupes réactionnaires ou des associations comme Parents Vigilants. Il est donc indispensable de construire un rempart contre toutes les idées émanant de ce camps- là.

Enfin pour finir 3 questions/ remarques

Concernant la GIPA, nous avons été alertés par des failles dans le recensement des personnels administratifs qu'envoie le ministère aux académies quant aux personnels éligibles. Certains collègues étaient notés comme exclu.es alors qu'ils ou elles rentraient parfaitement dans les personnels éligibles.

Ces erreurs obligent à redoubler de vigilance pour les services et pour les personnels concernés. Sans doute le ministère est en sous-effectif à la DGRH et devrait renforcer le nombre de postes là aussi comme partout sur le territoire pour pouvoir faire face à la masse de travail"

Deuxième question/remarque sur la prime pouvoir d'achat versée à certains collègues. La condition pour le versement de cette prime est d'être en position d'activité au 30 juin, si on a bien compris. Sauf qu'on a des remontées de collègues qui étaient en congé parental à cette date- là donc ne sont pas considérées comme étant en activité et ne peuvent donc pas toucher cette prime. Ne serait-ce pas là un trou dans la raquette et qui touche, par ailleurs, davantage les femmes ?

Nous avons été sollicités par ICEM une association éducation nouvelle ( agréée par EN et Jeunesse et sport). Ils organisent des stages de formations et des stages de productions, en grande partie sur le temps de vacances. Mais il arrive parfois, dans l'année que les stages aient lieu sur le temps scolaire. Il est quasiment impossible d'obtenir des autorisations d'absences pour se rendre à ces stages sur temps scolaire. Les IEN et DASEN refusent, sous prétexte, de l'intérêt du service. Il arrive aussi que ces autorisations soient acceptées mais sans solde. Ou encore parce que la formation ne soit pas dans les plans de formations départementaux.

Cette association a envoyé plusieurs mails au ministère pour s'en émouvoir et nous ne comprenons pas où est le blocage. Nous soutenons ce genre d'associations car nous pensons que c'est plutôt enrichissant d'avoir une diversité dans les approches pédagogiques. Et la pédagogie Freinet est souvent plébiscitée par les enseignants en particulier en éducation populaire.